



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

JUL 23 1983

S/15878
20 juillet 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 20 JUILLET 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION
PERMANENTE DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte du communiqué publié par la Direction nationale du Front sandiniste de libération nationale le 19 juillet 1983. Ce document, qui a été adopté par la Junte de gouvernement de reconstruction nationale de la République du Nicaragua, reflète les positions du Gouvernement de la République du Nicaragua et les propositions concrètes qu'il avance pour mettre un terme à la situation difficile qui existe dans la région, porté par l'espoir et la conviction que le dialogue et la négociation permettront d'arriver à une solution pacifique des graves problèmes que connaît l'Amérique centrale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de son annexe comme documents du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

Représentant permanent suppléant du
Nicaragua auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Julio ICAZA GALLARD

Annexe

"La Direction nationale du Front sandiniste de libération nationale partage le point de vue exprimé par les chefs d'Etat du Groupe de Contadora selon lequel une solution basée sur la force ne peut qu'aggraver les tensions sous-jacentes au lieu de les éliminer. La paix ne deviendra une réalité en Amérique centrale qu'à condition que soient respectés les principes fondamentaux de la coexistence pacifique entre nations, de la non-ingérence, de l'autodétermination, de l'égalité souveraine des Etats, de la coopération aux fins du développement économique et social, du règlement pacifique des différends, ainsi que du droit des peuples à exprimer librement et véritablement leur volonté.

Nous partageons ces positions car nos idéaux et nos principes, à savoir le pouvoir populaire, les transformations socio-économiques au bénéfice de la grande masse de la nation, la souveraineté et la pleine indépendance de notre patrie, l'édification d'une société nouvelle libre, démocratique, pluraliste, où personne n'est exploité, sont une réalité enracinée au plus profond du coeur de millions de Nicaraguayens.

La révolution populaire sandiniste est une réalité politique irréversible, dont le monde entier reconnaît la signification sur les plans national et international.

Le Nicaragua n'a pas de visées expansionnistes, ni la prétention d'imposer son système socio-politique à d'autres pays. Il n'a pas d'intérêt économique à l'étranger, et ne rêve pas de se tailler un empire; son peuple n'a donc ni besoin ni envie de faire la guerre. Fidèle à l'engagement qu'il a pris, le Nicaragua a pour principe de ne jamais attaquer aucun pays.

Conscient de la détérioration de la situation dans la région et désireux de donner suite aux propositions constructives que viennent de faire les gouvernements du Groupe de Contadora, le Front sandiniste de libération nationale, qui a lutté et continuera de lutter pour assurer au peuple nicaraguayen la paix et la sécurité, a décidé de faire un nouvel effort pour faire avancer la paix, bien qu'il soit absolument convaincu que la principale menace qui pèse sur la paix dans la région ne sera levée qu'aux termes de négociations bilatérales.

Le gouvernement de reconstruction nationale est prêt à accepter que les négociations qui auront lieu sous l'égide du Groupe de Contadora soient entamées dans un cadre multilatéral, pour mettre un terme aux dérobades et contraindre ceux qui déclarent vouloir la paix à prendre des mesures concrètes pour que le processus qui en jettera les bases puisse être engagé.

Tenant compte en outre du fait que les chefs d'Etat ont chargé leurs ministres des relations extérieures d'élaborer des propositions précises à présenter à l'examen des pays d'Amérique centrale, en vue de la prochaine réunion conjointe des ministres, et que les dangers les plus graves pour la paix dans la région peuvent venir de l'aggravation des conflits militaires existants, le Front sandiniste de libération nationale propose que la discussion des points fondamentaux énoncés ci-après commence immédiatement :

- 1) Engagement visant à mettre fin à toute situation de belligérance existant, par la signature immédiate d'un accord de non-agression entre le Nicaragua et le Honduras.
- 2) Cessation absolue de toute fourniture d'armes par quelque pays que ce soit aux forces participant au conflit en El Salvador, afin que le peuple de ce pays puisse résoudre ses problèmes sans ingérence extérieure.
- 3) Cessation absolue de tout appui militaire, sous forme de fourniture d'armes, d'entraînement, d'utilisation du territoire aux fins de lancement d'agressions ou toute autre forme d'agression, aux forces opposées à l'un quelconque des gouvernements d'Amérique centrale.
- 4) Engagements visant à garantir le respect absolu du droit des peuples d'Amérique centrale à l'autodétermination et la non-ingérence dans les affaires intérieures de chaque pays.
- 5) Cessation des agressions et de la discrimination économique à l'égard de tout pays d'Amérique centrale.
- 6) Non-installation de bases militaires étrangères sur le territoire de l'Amérique centrale, et arrêt des manoeuvres militaires dans la région de l'Amérique centrale avec la participation d'armées étrangères.

Tout progrès réalisé sur ces points contribuera automatiquement à l'examen d'autres points qui inquiètent également les Etats d'Amérique centrale et qui sont inscrits à l'ordre du jour du Groupe de Contadora aux fins de la mise au point d'une solution viable et durable pour la sécurité et la stabilité des pays de la région.

Une fois conclus les accords avec le Groupe de Contadora, le Conseil de sécurité de l'ONU, en tant qu'organisme international chargé au premier chef de veiller à la paix et à la sécurité internationales, devra superviser et garantir à tous les pays le respect de leurs dispositions.

Le Nicaragua est prêt à s'acquitter pleinement de toutes les obligations découlant des accords qui pourraient être conclus et le prouve en se ralliant au point de vue des chefs d'Etat du Groupe de Contadora, selon lequel, pour parvenir à concilier les divergences entre pays sur des points précis, il faudra commencer par souscrire au mémorandum d'entente et créer des commissions permettant aux parties d'entreprendre des actions conjointes et de garantir le contrôle effectif de leur territoire, en particulier dans les zones frontalières. En attendant l'adoption d'initiatives en ce sens, le peuple du Nicaragua restera entièrement mobilisé, et prêt à dresser une muraille de patriotisme et de fusils sur lesquels s'écraseront les agresseurs.

DIRECTION NATIONALE DU FRONT SANDINISTE DE LIBERATION NATIONALE".
